

Gestion des évolutions

Date	Description
27/03/2012	Création
18/10/2013	Politique qualité 2014
17/12/2014	Politique qualité 2015
23/11/2015	Politique qualité 2016
29/11/2016	Politique qualité 2017
28/11/2017	Politique qualité 2018
30/11/2018	Politique qualité 2019 : politique qualité 2018 reconduite sans modification
11/03/2020	Politique qualité 2020
18/03/2021	Politique qualité 2021

Dernière approbation

	Nom	Date	Visa
Rédaction	Patrice Colin (DG)	11/03/2021	
Approbation	Alix TERY-VERBE	18/03/2021	

Documents constitutifs

Gestion des évolutions	1 page
Politique Qualité de Lig'Air	2 pages

Lig'Air est l'organisme en charge de la surveillance de la qualité de l'air en région Centre-Val de Loire. Les missions qui nous sont confiées par l'Etat, sont d'évaluer la qualité de l'air par différents moyens (mesures, modélisation) et d'informer le public sur les résultats produits. Notre action est également cadrée dans des arrêtés préfectoraux de gestion des épisodes de pollution. Lig'Air apporte aussi son expertise et son aide aux politiques publiques relatives à la gestion de l'atmosphère, menées notamment pour limiter l'exposition de la population.

La politique de Lig'Air s'inscrit dans les réponses aux enjeux relatifs à la pollution atmosphérique et au changement climatique qui constituent des préoccupations sociales et sanitaires majeures. Cette politique repose sur un positionnement stratégique.

Elle consiste à répondre en priorité aux exigences de l'Etat d'un point de vue réglementaire conformément à l'agrément délivré, dans un contexte national de contentieux européen pour dépassements de valeurs limites mais également aux besoins des collectivités et des entreprises émettrices de substances polluantes qui concourent aux actions de surveillance de la qualité de l'air sur leur territoire de compétence.

A la demande de l'Etat, un Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air a été établi pour fixer et organiser nos activités sur la période 2017-2021. Ce document prend en compte les orientations du Programme National de Surveillance de la Qualité de l'Air et les attentes exprimées lors de la concertation régionale.

De par la fiabilité des résultats de ses travaux, Lig'Air se positionne comme un acteur reconnu dans la mise en œuvre de la planification régionale concernant la lutte contre la pollution de l'air et ses effets sur la santé (Plans de Protection de l'Atmosphère, Plan Climat Air Energie Territorial, Plan Régional Santé Environnement, Schéma Régional du Développement Durable et de l'Égalité des Territoires, Plan Ecophyto 2+).

Dans un souci d'anticipation et de dynamisme vis-à-vis des problématiques émergentes, Lig'Air souhaite développer son expertise sur différentes problématiques relatives à l'air ambiant, à l'air intérieur, au changement climatique et à la maîtrise de l'énergie. Les axes de développement sont déclinés suivant le nouveau PRSQA :

1) Adapter l'observatoire aux nouveaux enjeux

- Développer la prévision régionale de la présence des pollens
- Développer une expertise dans le domaine des odeurs
- Poursuivre les mesures de pesticides dans le cadre du PRSE3 et du suivi national mis en place en 2021
- Poursuivre les mesures de pollens dans l'air ambiant comme action du PRSE3
- Pérenniser la production d'inventaires des gaz à effet de serre et des consommations d'énergie dans le cadre du SRADDET et de l'OREGES.
- Participer au suivi national des PUF

2) Accompagner les acteurs dans l'action en faveur de la qualité de l'air

- Evaluer l'impact des réductions d'émissions induites par les mesures des PPA sur les concentrations de polluants
- Participer à l'élaboration des PCAET des EPCI pour une montée en qualité de la prise en compte de l'air et participer à leur suivi
- Réaliser des cartes stratégiques de l'air dans le cadre des plans d'aménagement en matière d'urbanisme et de transports
- Recenser, analyser et exploiter les données énergétiques régionales dans le cadre de l'Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre
- Réaliser des mesures de pesticides dans les habitations et les établissements recevant du public en zone agricole

3) Organiser la communication pour faciliter l'action

- Rendre plus accessible l'information sur la qualité de l'air en développant de nouveaux supports (API, PMV, film de sensibilisation, ...)

- Appliquer le nouvel indice ATMO pour l'information quotidienne sur la qualité de l'air de la région
- Développer une communication active pour une amélioration de la qualité de l'air et une meilleure santé (Sentimail, DataVision'Air,...)
- Mettre à disposition des données interopérables et élargir les flux de données (ODACE)

4) Se donner les moyens d'anticipation

- Participer à des projets de recherches (JUNON, PESTIFERTI)
- Développer une surveillance du NH₃

Pour atteindre les objectifs de développement que nous nous sommes fixés, un renforcement des connaissances et des moyens est poursuivi pour répondre à de nouvelles exigences réglementaires (arrêté ministériel du 17 juillet 2019 modifiant l'arrêté du 19 avril 2017 relatif au dispositif national de la surveillance de la qualité de l'air, PNSQA), à l'élaboration de plans régionaux et locaux concernant le climat et l'énergie (SRADDET, PCAET) et à l'étude de nouvelles problématiques (odeurs, pollens). Ainsi, il est attendu d'étoffer l'équipe de 2 ou 3 collaborateurs pour répondre aux exigences de l'Etat inscrites dans cet arrêté et pour développer la surveillance de polluants émergents (PUF, pesticides et NH₃).

Une coopération avec les AASQA Air Pays de la Loire et Air Breizh a été établie dans une convention afin de mutualiser des moyens et des connaissances sur des thématiques jugées prioritaires (cadastre des émissions, PRSQA, normes CEN) et sur des fonctions supports (informatique, communication). Lig'Air participe au fonctionnement du GIE Syn'AirGIE permettant la mutualisation des achats de matériels entre AASQA et le développement d'outils communs pour les calculs des émissions (PRISME) et de gestion et d'information des données ouvertes (DIDON). L'organisation interne est renforcée, notamment en vue d'appliquer la nouvelle norme ISO 9001 version 2015 mais aussi pour assurer la transition numérique et l'élaboration de l'inventaire des émissions tous les 2 ans. La réussite du PRSQA et de son plan d'actions reposera également sur l'assurance de moyens humains et financiers. L'année 2021 verra l'attribution d'une subvention exceptionnelle de l'Etat pour répondre aux difficultés économiques créées par la crise sanitaire et le besoin d'augmenter les moyens de notre AASQA pour assurer la surveillance réglementaire. Dans l'objectif de développer l'adhésion de nouveaux partenaires, notamment des collectivités concernées par un PCAET, une offre d'accès aux données analysées et aux conseils sera réservée aux adhérents.

Les bénéfices réels de la Politique Qualité, ainsi que l'avancement du programme d'activités associé, sont évalués périodiquement, au travers des résultats de mesure des processus du Système de Management de la Qualité. Les objectifs associés à chacun des indicateurs de processus sont accessibles dans le Tableau de bord du Système de Management de la Qualité.

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale participent à la révision de la politique qualité et du programme d'activités associé. La Politique Qualité et le programme d'activités associé sont révisés en toute ou partie une fois par an, en Revue de Direction.

La direction met en œuvre ces orientations dans le cadre d'un management par processus impliquant tout le personnel. La direction s'engage à donner les moyens nécessaires pour y parvenir et à conduire cette politique qualité en y associant un salarié en charge du suivi permanent du système qualité.

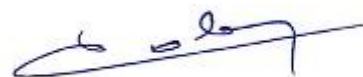
La direction sera à l'écoute des attentes des parties prenantes de Lig'Air et des remarques du personnel dans un souci d'efficacité et d'amélioration continue de son système qualité.

La Présidente



Alix TERY-VERBE

Le Directeur



Patrice COLIN